

LA LETTRE DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE

N°21 – Newsletter éditée par l'IFGP – décembre 2021 – L'actualité de la gouvernance publique

L'élection présidentielle 2022 résoudra-t-elle la crise de la défiance ?

Pour que
l'élection
présidentielle
soit vraiment
un moment
de réflexion
approfondie sur
l'état de notre
démocratie.



L'échéance politique primordiale

L'élection présidentielle est indéniablement devenue le moment électoral le plus important de notre démocratie. Tous les cinq ans, les citoyens Français sont convoqués pour élire celui – ou celle – qui gouvernera la France avec une concentration de pouvoirs - institutionnels et de fait - absolument unique. Cette concentration n'est certes pas prévue par la Constitution. Mais la combinaison des textes juridiques, des logiques politiques et de la faiblesse des contre-pouvoirs a produit un régime d'exercice de pouvoir quasi personnel.

Cette évolution est souvent vécue par les citoyens comme pratique : ils confient le pouvoir à une personne clairement identifiée et à qui ils peuvent demander des comptes lors de l'élection suivante. Mais un tel modèle renforce le risque que la réalité de la société ne soit pas prise en compte et que le pouvoir s'exerce dans une sphère de plus en plus hermétique, alors même que toutes les grandes démocraties du XXIème siècle sont irriguées par la vitalité de leur société civile. Celles-ci réunissent en effet une multitude de talents qui ne sont pas uniquement issus des seules grandes écoles. Ces femmes et ces hommes constituent des forces vives qui ne se mesurent pas seulement par l'intensité de création de startups, mais également par l'expérience accumulée par les générations successives qui ont innové et produit tant de réalisations améliorant la vie du plus grand nombre.

Nul doute que la déconnexion qui caractérise la relation entre la société civile et l'Etat représente un coût considérable en terme de perte de valeur. Une réorganisation de notre démocratie est un besoin évident en France. Mais il est difficile pour celui - ou celle - qui devient le président de la République de renoncer à l'étendue des pouvoirs attachés à cette fonction éminente alors que les dysfonctionnements de l'exercice du pouvoir sont lucidement identifiés et compris.

Un état de défiance devenu très préoccupant

La déconnexion entre ce que vit la société civile et l'exercice du pouvoir en France engendre une incompréhension croissante, de l'incrédulité quant aux moyens d'actions des pouvoirs publics, un doute profond sur la compétence des élus, une suspicion quant au respect de l'intérêt général, ... soit tous les ingrédients d'une perte de confiance qui se transforme inexorablement en défiance vis-à-vis des institutions et de la représentation politique. Cela explique grandement les taux d'abstention devenus massifs lors des récents scrutins locaux, déjà annoncés par la désaffection lors des élections législatives, pourtant si importantes pour le bon fonctionnement de nos institutions. Inexorablement, s'ancre dans les esprits l'idée que, finalement, participer comme ne pas participer ne change pas la donne, voire même que ne pas participer peut être le dernier moyen de bousculer les élus en mettant en cause leur légitimité à défaut de contester leur légalité.

Cette situation représente un défi considérable en termes de gouvernance publique. La question institutionnelle et celle de la représentativité des décideurs publics ne sont pas les seules posées. Plus fondamentalement encore, pourrait germer la remise en cause de la légitimité de l'action publique elle-même. Telle n'est pas l'état des choses encore dans notre pays. Mais il est clair que l'absence d'amélioration de la qualité de la décision publique et de la performance des politiques publiques pourrait ouvrir la voie à des prestataires privés adossés à des outils numériques abolissant nombre de barrières hier difficilement franchissables. Le cœur même du modèle de développement de la société française serait ainsi exposé à des évolutions adossées à des valeurs éloignées de celles portées par notre histoire. Là est le danger que fait peser l'éloignement citoyen de l'action publique, phénomène que signale concrètement le niveau de l'abstention aux élections.

Le peuple, qui ne se laisse pas prendre aussi aisément qu'on se l'imagine aux vains semblants de la liberté, cesse alors partout de s'intéresser aux affaires de la commune et vit dans l'intérieur de ses propres murs comme un étranger (...). On voudrait qu'il allât voter, là où on a cru devoir conserver la vaine image d'une élection libre : il s'entête à s'abstenir (...). Alexis de Tocqueville dans « *l'Ancien Régime et la Révolution* ».

Le besoin de débats et de propositions d'évolutions

Au-delà des débats sur les orientations politiques et de gestion qui se développeront entre les différents candidats, la réponse à l'enjeu que représente le retour de la confiance entre citoyens et leurs élus au sein des institutions apparaît un enjeu fondamental, avec une acuité sans doute plus forte que jamais.

L'IFGP développe sa réflexion sur cet enjeu et a dégagé deux grandes pistes d'analyses et de propositions.

La première consiste à promouvoir la montée en compétence des élus grâce à une meilleure prise en compte des moyens mis à leur disposition pour exercer leur mandat. Les citoyens exigent des élus qu'ils soient disponibles, compétents, réactifs, bons gestionnaires, à l'écoute de chacun, ... En parallèle, les élus doivent faire face à des contextes de plus en plus difficiles à maîtriser : le changement climatique, la révolution numérique, les immenses changements sociétaux (rapport au travail, égalité femmes/hommes, vieillissement de la population et isolement, ...). Des solutions concrètes peuvent être envisagées comme l'adoption d'un statut de l'élu à la hauteur de leur rôle de plus en plus décisif. Ou encore un accompagnement en termes de formation digne de ce nom. C'est dans ce sens que l'IFGP a formulé des propositions et a mis au point le concept de Certification en Gouvernance Publique concrétisé par un Certificat mis en œuvre par Sciences Po.

La seconde piste concerne le besoin impérieux de transformation de l'action publique avec une approche qui se veut fondamentalement ancrée dans les territoires et ne se résumant pas à de seuls chantiers de numérisation dont on connaît les limites. L'IFGP développe l'idée que les collectivités territoriales doivent prendre toute leur part dans cet objectif de transformation, gage de maintien d'une action publique réellement adossée aux vrais besoins des citoyens qu'elle a vocation à servir.

Alimenter le débat public aujourd'hui

Le travail de réflexion, d'analyse et de propositions est de tous les temps. Mais il est certain que lors d'échéances politiques majeures comme l'élection présidentielle, à ce moment où la société pense que des évolutions décisives peuvent s'enclencher, il est utile de multiplier les contributions. C'est en ce sens que l'IFGP et Sciences Po ont organisé un événement le 2 décembre dernier au Sénat qui proposait une conférence donnée par Alain Juppé sur le thème « *l'action publique face aux grandes évolutions de notre temps : l'enjeu de la qualité de la décision publique* ». Ce moment a permis de réfléchir à des évolutions possibles sur des bases claires et avec des pistes de propositions ouvrant sur des perspectives de nature à replacer dans un climat de confiance notre modèle démocratique.

Cette conférence peut-être visionnée en replay via le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=gsy31t9IUks>

